



commune de  
**Walincourt-Selvigny**

**DECISION 2024-D01 : Virement de crédits**

Le Maire de Walincourt-Selvigny,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.57,

Vu le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2024 adopté lors du Conseil municipal du 11/04/2024,

Vu la délibération 2024-09 du 11/04/2024 par laquelle le Conseil municipal autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre pour les budgets soumis à l'instruction budgétaire et comptable M.57, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

Considérant qu'il convient d'ajuster les crédits budgétaires,

DECIDE

De procéder aux virements de crédits suivants en section d'investissement, pour un montant total de 689,44 €, de la façon suivante :

Chapitre	Article	Crédits votés	Montant du virement
INVESTISSEMENT SECTION DÉPENSES			
21	2111	10 000,00 €	- 344,72 €
16	1641	636 000,00 €	+ 344,72 €

Communication de cette décision sera faite à l'assemblée délibérante dès sa prochaine réunion.

Fait à Walincourt-Selvigny,

Le 31 décembre 2024.

Le Maire,



Jérôme MELI

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- La transmission au représentant de l'Etat le : 08/01/2025.
- La publication ou la notification le : 08/01/2025.
- L'affichage le : 08/01/2025.

**Mairie**

Place Jean Jaurès

**59127 Walincourt-Selvigny**

☎ 03.27.82.70.37

☎ 03.27.78.81.81

✉ contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>